

Branche HCR : la justice conforte Klesia et Malakoff Humanis

Communiqué de presse

Paris, le 21 décembre 2023. Par deux ordonnances de référé, le tribunal judiciaire de Paris a débouté, le 21 décembre 2023, le courtier-délégataire de gestion Colonna d'une part, et l'UMIH et le GNC, d'autre part, de l'intégralité de leurs demandes. Ceux-ci visaient principalement à suspendre les opérations de transfert de gestion des contrats HCR Santé et HCR prévoyance, et à cesser la commercialisation par KLESIA et Malakoff Humanis des contrats d'assurance frais de santé référencés par l'ensemble des organisations syndicales de la branche (CGT Commerce et Services, CFTD Services, FO-FGTA et CGC Inova) et l'organisation patronale GHR.

Klesia et Malakoff Humanis se félicitent de ces deux décisions qui vont leur permettre de mener à bien, en toute sérénité, les opérations de transfert de gestion au 1^{er} janvier 2024 des contrats HCR Santé et HCR prévoyance dans l'intérêt des salariés et des entreprises de la branche.

À propos de KLESIA

Complémentaire santé, prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale KLESIA. Assureur d'intérêt général, Klesia a pris l'engagement de protéger le capital santé et le bien-être de ses clients en mettant en place des actions de prévention et d'innovations sociales. Le groupe est présent partout en France et particulièrement auprès des professionnels des services (transport, tourisme et commerces de proximité, métiers de la santé, conseils et services, défense et entreprises de haute technologie). Ses chiffres clés : 3 000 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 2 millions de retraités ; 4,6 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 12,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires global. Plus d'informations sur www.klesia.fr et @Klesia

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds€ de fonds propres, 414 000 entreprises clientes en Assurance et en Epargne et plus de 9 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 39,7 Mds€ d'allocations à 6,2 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 7,2 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2022, le Groupe a consacré 219 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis

Contacts presse KLESIA: Advocaciz

Alexandra Richert alexandra.richert@advocaciz.com +33 6 08 77 86 22

Ambre Fourneau ambre.fourneau@advocaciz.com +33 6 44 39 89 25

Contact Presse Malakoff Humanis :

Elisabeth Alfandari elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com +33 7 60 09 25 30

Stéphane Dupont stephane.dupont@malakoffhumanis.com +33 6 08 90 22 47